

Cfdt: SAPN



ACCORD FILIERE PEAGE

Première prise de contact, la liaison n'est pas encore établie !

Le 10 janvier 2017, la direction a réuni les organisations syndicales pour discuter de l'accord filière péage de 2006 qui ne répond plus aux évolutions de ses métiers. En effet, il exclut certains métiers (intervenants, superviseurs), alors que certains statuts disparus y figurent encore (week-end/vacances).

Ainsi la CFDT Sapn a suggéré à la direction les améliorations suivantes :

Statut des "sans cycle"

La CFDT prône l'amélioration de leurs conditions de travail

- Harmonisation de la durée des postes (8h45 min, soit 8,75 centièmes) **de façon à obtenir des semaines de travail limitées à quatre postes.**
- Un week-end complet non travaillé par mois
- Paiement d'heures exceptionnelles si un poste est rajouté 48 heures avant, **comme pour les cyclés.**

UNE IDÉE UN PROJET



Donnez-nous
Votre avis !

Jours de congés supplémentaires

- La loi est aujourd'hui plus favorable, en matière d'acquisition des 2 jours de congés de fractionnement, que l'accord Sapn actuel. La CFDT Sapn souhaite une réflexion sur ce sujet afin de sortir de l'usine à gaz actuelle.

UNE IDÉE UN PROJET



Donnez-nous
Votre avis !

Pour Rappel

- Suite à la volonté de la direction d'adapter l'accord à l'évolution des péages, la CFDT Sapn avait proposé une méthode de travail qui a été acceptée.
- Un toilettage devrait supprimer les métiers ou statuts qui n'existent plus et ajouter ceux qui ont été créés depuis 2006, date de l'accord.

La CFDT a également demandé à ce que la notion de polyvalence disparaisse de l'accord !

La direction a écouté la CFDT, elle n'a écarté aucune de ses suggestions, elle reviendra vers les organisations syndicales dans les prochaines semaines avec un projet de révision.

La direction souhaite augmenter le nombre de salariés sans cycle (sans tour de service) au péage.

Pour la CFDT Sapn, ça ne pourra se faire que si un éventuel nouvel accord prévoit de vrais garde-fous afin que ces salariés ne deviennent pas corvéables à merci. La CFDT Sapn souhaite un nivellement par le haut, c'est-à-dire que les deux statuts (cyclés et sans cycle) soient très proches l'un de l'autre.

Les discussions n'en sont qu'à leur début, alors si vous avez des suggestions à faire, n'hésitez pas à les transmettre à la CFDT qui les soumettra à la direction !